



Agilys Avocats intervient dans le financement du Marché d'Intérêt National de Toulouse

La Métropole de Toulouse a confié à la société Lumin' Toulouse, détenue par la SEMMARIS (gestionnaire du Marché International de Rungis), Poste IMMO et la Caisse d'Epargne Midi-Pyrénées, la gestion et l'exploitation du Marché d'Intérêt National de Toulouse sous la forme d'une délégation de service public.

Le financement de ce projet a été arrangé par la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées qui intervenait également en qualité d'agent et de prêteur, Société Générale comme prêteur et banque de couverture et Natixis en qualité de banque de couverture

Agilys Avocats conseillait Lumin' Toulouse avec David Kalfon sur les aspects de financement et Justine Verrier sur les aspects de droit public.

Ginestié Magellan Paley-Vincent avec Emmanuelle Bismuth, avocat associée, Bertille de Bayser, avocat pour le financement et Arnel Pécheul, avocat et professeur de droit public (Université d'Angers) pour le droit public conseillait l'agent, les prêteurs et les banques de couverture.



Le Marché d'Intérêt National de Toulouse